



Assemblée Générale
Conseil des Droits de l'Homme
34^e Session
Point 6 – Examen Périodique Universel de la République Arabe Syrienne

L'Association Internationale des Juristes Démocrates et l'Union de Juristes Arabes ont écouté avec intérêt la présentation faite par la délégation de la République Arabe Syrienne. Nous apprécions beaucoup la coopération active de l'Etat syrien avec les mécanismes établis par le Conseil de Droits de l'Homme et en particulier avec le mécanisme de l'Examen Périodique Universel surtout dans les circonstances actuelles où la Syrie fait face à la féroce agression des groupes terroristes tel que Daesh, le Front al-Nosra et d'autres dérivés de Al Qaeda. Le sanglant attentat-suicide d'hier au Palais de Justice de Damas, qui a fait plus de 30 morts et nombreux blessés, n'est que un exemple de la brutalité que l'Etat syrien doit affronter depuis des années.

Nous nous réjouissons de l'acceptation de la part du gouvernement syrien de 68% des recommandations formulées par les états membres. Nous souhaitons que le gouvernement syrien met en application les recommandations acceptés dans le plus bref délai possible et le sollicitons de étudier et réfléchir sur les recommandations mises en réserve à fin de les accepter, si celles ci ne portent pas atteinte à la souveraineté nationale et aux autres principes fondamentaux des Nations Unies.

On encourage le gouvernement de continuer sa lutte contre les groupes terroristes qui ont causé et continu de causer de grandes souffrances à la population civile en Syrie et qui menace toute la région du Moyen Orient et le monde entier. L'élimination du fléau terroriste c'est urgente parce que ceci entrave la réalisation des toutes les droites humaines et surtout des droits économiques, sociaux et culturels et du droit au développement.

16 Mars 2017